

| | |
|--|---|
| Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500 | COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Commune nouvelle de CHAILLOUÉ |
|--|---|

L'an deux mil seize, le dix-neuf février à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant, Maire de la commune nouvelle de CHAILLOUÉ.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Etait présents : Mesdames MAACHI Christine, DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise, BOURGERIE Séverine, COESNON Martine, COTTEREAU Paméla, GUERIN Martine, BREBION Jessica, GAUME Isabelle, DUVAL Cécile, BARBIER Catherine, PROD'HOMME Jeannine et Messieurs Riant Marcel, LEBOË Pierrick, ROBLIN Bruno, CORU Vincent, COUPARD Gilbert, ALEIXANDRE Emmanuel, BLANPAIN Franck, LELOUP Christian, LETARD Philippe, LECOEUR Henri, CHATEL Jacques, GESLIN Michel, GICQUEL Jean-Luc, CATTEAU Gérard, TARABELLE Christophe,

Etaient absents : Mme DANOT Agnès, Mme, SCHNEIDER Véronique, M. TABUR Denis et M. BOULANT Samuel.

Excusés : M. RAISON Christophe a donné pouvoir à M. CORU Vincent, Mme DROUILLET Jessica a donné pouvoir à M. COUPARD Gilbert, M. POTTIER Marc a donné pouvoir à Mme DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise, Mme GARNIER-LEPRIEUR Manuela a donné pouvoir à M. ROBLIN Bruno, M. GALLOT Jérôme a donné pouvoir à Mme MAACHI Christine, M. LEPRIEUR Jérôme a donné pouvoir à Mme GUERIN Martine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme BREBION Laëtitia a été désignée comme secrétaire de séance.

1) COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 22 JANVIER 2016

➤ Adopté.

2) ASSURANCES :

➤ Les contrats d'assurance avec Groupama ont été regroupés pour les trois communes déléguées ce qui a entraîné une diminution des coûts.

3) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

➤ Proposition des 24 noms demandés par la DDFIP de l'Orne, réunissant les ex-commissaires. Adopté.

4) COMMISSIONS COMMUNALES

➤ En accord avec les conseils communaux des communes déléguées, la commune nouvelle retient les propositions de désignations des titulaires et suppléants.

5) CCAS

➤ Conformément à la charte, 9 membres désignés par les conseils communaux et 9 membres désignés par le Maire de la commune nouvelle sur proposition des Maires Délégués.

6) SALLES COMMUNALES

- Délibération pour fixer les tarifs de locations.

7) CIMETIÈRES

- Délibération pour fixer les tarifs des concessions. Maintien des tarifs actuels.

8) PLU

- Révision allégée de la commune historique de Neuville-près-Sées. Attente des plans et du compte rendu

9) TRAVAUX

Marmouillé : Place la maire, pose de lisses à l'arrêt de car pour mise en conformité.

Neuville-près-Sées : Place de la Mairie – Reste la couche de surface.

10) SUBVENTIONS 2016

- Le conseil municipal accorde des subventions aux associations de la commune nouvelle pour un montant de 20 000 €.

11) ACCUEIL DE LOISIRS

- Délibération unique pour le centre de loisirs de Sées.
- Accord du conseil municipal pour les conventions relatives aux tarifs des temps d'activités périscolaires, de l'école de musique, du restaurant scolaire et de la garderie de Sées.

12) NUISIBLES

- Accord du conseil municipal pour l'adhésion au FDGDON d'Alençon. Recherche d'un piégeur.

13) SMICO

- Accord du conseil municipal pour l'adhésion au SMICO et au Programme de dématérialisation Actes et Actes budgétaires.

14) MISES A DISPOSITIONS

- Véhicule voirie à la CDC des Sources de l'Orne ;
- Voies RD 50 et rd 303 à la CDC des Sources de l'Orne ;
- Agents des Écoles à la CDC des Sources de l'Orne et transfert à la commune nouvelle (arrêté préfectoral)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22 h 00.

A chailloué le 22 février 2016.

Le Maire Marcel Riant

